

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Faisant partie du groupe « Patrimoine » de notre commune, je vous fais part de deux observations :

- La vue sur le Château des Eymes (V3) nous paraît devoir être absolument préservée à partir de tout le lotissement de Balcons de Chartreuse et pas seulement depuis le point mentionné sur le règlement graphique
- Le parking prévu dans l'emplacement réservé n°8 des Ratz nous semble démesurément grand au regard de la taille du hameau auquel il est destiné. Même si cet espace de stationnement a toute son utilité, nous souhaitons qu'il soit d'une surface moindre et qu'il préserve les 2 mûriers signalés PA2 ainsi que le cône de vue voisin (V4)

Bien sincèrement,

Renée-France BENOIT
18 allée des Eyminées
38330 Saint Nazaire les Eymes

Fait à SNE le 22 novembre 2019

Benoit

Mairie de Saint Nazaire les Eymes RECUE	
22 NOV. 2019	
COPIE	Fait le